

HR09 – Nécropole nationale française de Moosch

Située sur la commune de Moosch, à environ 6 km de Thann et 2 km de Saint-Amarin, à la lisière de la forêt à 700 m du centre du village la nécropole s'étend à flanc de colline sur un terrain très pentu, en bordure d'une zone pavillonnaire. Dominant le village, elle offre un magnifique point de vue sur la vallée de Saint-Amarin, percée vosgienne.

Il s'agit d'un élément unique qui s'intègre dans :

- 1 zone tampon calquée sur les limites de la zone de protection Monuments Historiques de la nécropole;
- 1 zone d'interprétation englobant les communes alentour jusqu'à Saint-Amarin.

Nécropole Nationale Française de Moosch



Jeannine Furstoss Haut-Rhin 2013

Liste de(s) bien(s) individuel(s) et de leur(s) attribut(s) majeur(s)	HR09 1	- HR09 1 Nécropole Nationale française
	Bien individuel	-HR09-b1 Christ en croix
	Zone(s) tampon(s)	- HR09-t1 La Statue de la Vierge - HR09 t2 L'Ambulance de Moosch, ancien hôpital Jungck
	Zone d'interprétation	- HR09-i1 L'Ancien hôpital mobile Alsacien de Saint-Amarin (actuel Musée Serret)

BIEN INDIVIDUEL HR09 - Nécropole Nationale Française

ICONOGRAPHIE

Vues d'ensemble du cimetière français de Moosch



Jeannine Furstoss 2013

Au cœur de la vallée de Thann, implanté à 700 m du centre du village, il se retrouve suite à l'extension de la ville en milieu urbain. Il jouit d'une bonne accessibilité routière. La nécropole occupe une parcelle pentue entourée de haies d'arbustes et d'une clôture grillagée qui l'isole des maisons voisines au sud, à l'est et à l'ouest. Elle est bordée par la forêt communale au nord.

1. Identification du bien individuel HR09

1.1 Liste des attributs majeurs du bien	- HR09-1 Nécropole Nationale française
1.2 Coordonnées géographiques	
Coordonnées géographiques du bien	7°03'16,8''E 47°51'34,0''N
	4 points extrêmes de la parcelle 7°03'15,1''E 7°03'16,5''E 47°51'34,5''N 47°51'35,1''N 7°03'16,6''E 7°03'18,9''E 47°51'32,8''N 47°51'33,6''N
Coordonnées géographiques des attributs majeurs	
1.3 Commune(s) concernée(s)	Moosch Insee 68217
1.4 Nombre d'habitants permanents dans le bien s'il y en a	0
1.5 Superficie totale	0,309 hectares
1.6 Propriétaires concernés par attribut majeur	

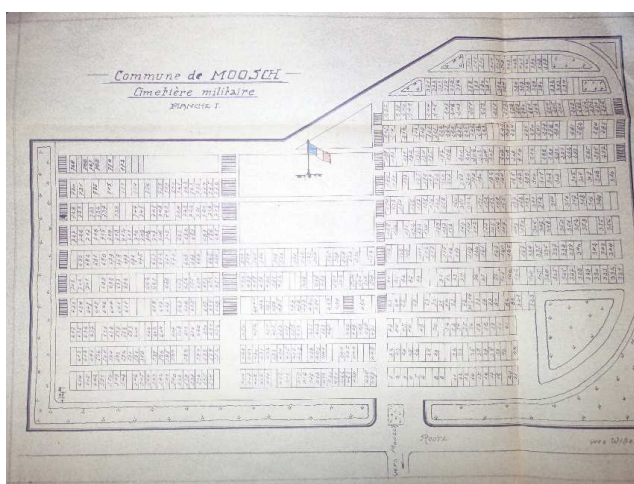
Attribut majeur HR09-1	N° parcelle Section 13 Parcelle n°89	Etat Français Ministère de la Culture	
1.7 Gestionnaires concernés			
Attribut majeur HR09-1	ONAC-VG		

2 Description du bien individuel

2.1 Description de l'élément constitutif

2.1a

D'une superficie de 3.096 m², ce cimetière très pentu, domine le village. Sa morphologie diffère de celle des cimetières militaires français classiques par son architecture en gradins rappelant celle de la nécropole du col Sainte-Marie. Son plan épouse la topographie du lieu au fur et à mesure des inhumations de plus en plus nombreuses. Dès l'entrée, aux piliers de grès rose, on embrasse du regard l'ensemble de la nécropole. Selon un axe central nord-sud s'alignent le monument commémoratif aux Chasseurs alpins orné d'un cor de chasse et d'une palme de bronze encadré d'un buisson d'arbustes, le mât traditionnel et son drapeau et le calvaire de bois, symbole de Sacrifice et d'Espérance, monument emblématique des nécropoles des Diables Bleus. Les sépultures toutes individuelles et identifiées (594), cimetière d'hôpital oblige, se répartissent en trois sections conformes à la pente. Parmi elles, celle du général Serret identique à toutes, sans signe distinctif. Deux escaliers latéraux leur donnent accès.



Source : Archives Direction de la Mémoire et du Patrimoine Paris

2.1b

Suite à l'offensive française de 1914, au sud de l'Alsace, le front se stabilise pour le reste de la guerre. La vallée de Thann, s'inscrit dès lors dans le secteur de cantonnement des troupes françaises. L'hôpital de la ville « Jungck » devient l'ambulance (N°3/58) lors des terribles combats de 1915. Il fonctionne en lien avec l'Hôpital Mobile alsacien de Saint-Amarin. Le cantonnement des troupes françaises qui combattent dans le massif de l'Hartmannswillerkopf renforcent son rôle. Ainsi les soldats inhumés dans cette nécropole sont décédés en ce lieu où sont soignés les blessés des combats du Vieil-Armand. Ce cimetière est créé début 1915 dans un verger,

à 8 km à vol d'oiseau du champ de bataille du HWK. Dès le 28 août 1915, il compte 300 tombes. On y inhume sans distinction soldats, infirmières et civils. Depuis 1915, et durant toute la guerre, les rites militaires y restent exceptionnels : expositions sur lit de mort, char mortuaire et couramment processions religieuses, cercueil de plomb doublé d'un cercueil ouvragé en bois lors de l'inhumation du général Serret. Pour tous, on organise des obsèques semblables à celles célébrées en temps de paix.

Cette nécropole vaut à la ville la visite de personnalités. Le Président Poincaré, le Ministre de la Guerre Millerand et le roi d'Italie en 1916 et en 1917 viennent s'y recueillir pour l'anniversaire de la mort du général Serret. Pierre Loti s'y rend en août 1915 pour honorer la mémoire de l'écrivain alsacien Paul Acker. C'est un lieu de pèlerinage avant la fin du conflit.

Cimetière d'ambulance, à l'arrière du front, la tenue de ses registres se fait au jour le jour. Un premier aménagement est réalisé en 1920. En 1922, on envisage son regroupement au cimetière national de Cernay. Mais les habitants et la section du Souvenir Français de Wesserling s'y opposent et exigent par pétition adressée au Ministre de la Guerre, son maintien, soulignant leur attachement à ceux qui étaient devenus « leurs enfants ». Il est confirmé le 31 juillet 1922 par décision ministérielle n°1253/Y. Classé parmi les Monuments Historiques comme vestige de guerre le 5 janvier 1923 par le Commissaire Général de la République à Strasbourg, les stèles personnalisées mises en place par les familles sont conservées, mais toute nouvelle demande écartée. En 1935, on y regroupe les corps exhumés de la vallée de la Thur, de Golddach, de Geishouse, certains corps de la vallée de la Doller (Roderen, Michelbach, Sentheim). Dans les années 1970, la nécropole est réhabilitée, les stèles personnalisées sont standardisées et remplacées par des croix normalisées contrairement au choix fait pour la nécropole de Metz-Chambière. Ainsi la pierre tombale de l'ambulancier américain civil Richard Hall est transférée au musée Serret et son corps y repose toujours. En 1985, pour éviter les glissements de terrain, des *juniperus* sont plantés au pied des tombes mais la nécropole perd son caractère paysager suite à l'abattage de ses pins.

Des commémorations régulières y sont organisées le 11 novembre. Les autorités défilent depuis le monument aux morts jusqu'au cimetière pour déposer de gerbes de fleurs tandis que les enfants de l'école fleurissent les tombes. L'année 2015 fut marquée par une cérémonie spéciale, l'hommage à Richard Hall, premier ambulancier civil américain mort en mission dans le cadre du centenaire de l'*American Field Service* (AFS).

2.2 Description des attributs secondaires dans le bien individuel

-HR09-b1 Calvaire

Situé dans la partie supérieure du cimetière militaire, dans l'axe du drapeau national, sur une butte rocheuse un peu plus abrupte juste en limite de la forêt, ce calvaire est composé d'une croix de bois sur laquelle est fixé un christ crucifié peint en blanc surmonté des initiales classiques « INRI ». Inauguré et béni le 20 juin 1919, ce calvaire fut offert par M. André Massena, duc de Rivoli et prince d'Essling. Cette croix se dresse à l'origine en dehors de la parcelle cadastrale du cimetière (cf. plan originel du cimetière), implantation logique, les monuments religieux n'étant pas de mise dans les nécropoles militaires françaises, aujourd'hui elle y est incluse. Cette présence exceptionnelle, se retrouve dans tous les cimetières des chasseurs sur la crête: Wettstein et cimetière Duchêne.

3. La participation du bien individuel à la VUE (valeur universelle exceptionnelle)

3.1 Contribution individuelle du bien individuel à la VUE de la série, raisons du choix du bien individuel (application de la grille des qualités)

Histoire des rites funéraires

Créée pendant la guerre dans des vergers et des champs, à proximité de l'ambulance militaire de Moosch, différents témoignages ont traversé le temps (photos,

	<p>correspondances,...) illustrant le traitement des morts et les rites funéraires selon des rites similaires à ceux organisés en temps de paix favorisant l'émergence de pèlerinages et de commémorations.</p> <p>Organisation spatiale exceptionnelle Cette nécropole française est l'une des seules, avec celle du col de Sainte Marie-aux-Mines, sur le front occidental à être étagée et à disposer selon le même alignement d'un monument commémoratif, d'un mât portant le drapeau français et d'un calvaire ; ce dernier attribut est partagé par la nécropole française du Wettstein, nécropole des Chasseurs.</p> <p>Qualité paysagère d'un site maintenu à la demande de la population locale Surprenante de par sa position d'observatoire sur le chemin de l'Hartmannswillerkopf, elle jouit d'un point de vue exceptionnel sur la vallée de Saint Amarin et est visible depuis la plaine qu'elle surplombe.</p> <p>Lien du bien avec des événements emblématiques de la Grande Guerre : les combats de l'Hartmannswillerkopf.</p> <p>Emergence du phénomène de commémorations et de pèlerinage dans ce secteur géographique ;</p> <p>Présence de tombes de personnalités remarquables Le Général Marcel Serret, héros de la bataille du Hartmannswillerkopf et le premier ambulancier civil ambulancier américain mort sur le front.</p>
<p>3.2 Authenticité et intégrité du bien individuel</p>	<p>intégrité : Compte tenu de son classement notamment, ce bien a été maintenu dans sa localisation, sa conception et tous les éléments physiques de son état originel. Cependant ses stèles ont été standardisées selon le modèle français des croix latines. Bien en vue dans le village, ses perspectives visuelles ont été préservées malgré l'urbanisation qui a rejoint la nécropole initialement située à l'écart du village. Il reste un lieu de commémoration bien ancré dans la cité où la statue votive et l'ambulance militaire de Moosch demeure transformée en EHPAD. Les bâtis de l'hôpital de Saint-Amarin qui abritent un musée dédié en partie à la guerre 14-18 et au général Serret.</p> <p>2) authenticité : le plan du cimetière n'a pas été modifié depuis sa création. Remanié cependant les stèles personnalisées ont disparu, il est désormais planté de croix latines toutes identiques, alignées de manière rectiligne et</p>

	sobre. Il reste un lieu de mémoire imprégné de solennité et d'authenticité.
4. Etat de conservation du bien individuel	
4.1 Niveau actuel de conservation	Bon état de conservation. Entretien annuel effectué par la commune de Moosch avec le soutien financier du Ministère de la Défense depuis 1992. Mais compte tenu du montant annuel dédié à ces travaux pesant lourdement pour la commune, (plus de 12 000 €), la gestion a été rendue à l'ONAC –VG depuis fin 2015. Travaux de réfection de la voirie communale réalisés en 2015 avec enfouissement des lignes aériennes pour dégager les perspectives visuelles.
4.2 Facteurs affectant le bien individuel ou susceptible de l'affecter, pressions dues au développement	Abattage des arbres limitrophes ces dernières années. Pression urbaine possible compte tenu de la zone pavillonnaire alentours qui s'est étendue depuis le centre du bourg. Matériau des croix difficile à entretenir car facilement noirci par la mousse, que la présence de confères attire par ailleurs. Pas d'autres facteurs naturels particuliers que la nécessité d'un entretien régulier de la pelouse et des abords forestiers à flanc de montagne. Des plantations ont été réalisées pour éviter l'érosion du sol exposé.
4.3 Mesures envisagées pour la conservation du bien	Le site est entretenu régulièrement. Projet l'ONAC VG d'abattage d'arbres en périphérie du sommet du cimetière, de mise en place d'un nouveau lutrin, et de plantations d'arbres en bas.
5. Bibliographie spécifique et documentation de référence concernant le bien individuel	
5.1. Bibliographie concernée par le bien individuel	<ul style="list-style-type: none"> • « <i>Amis de la France. Le service de campagne de l'Ambulance Américaine décrit par ses membres</i> » (traduction Firmin Roz), Plon-Nourrit, 1917, 328 pages. • <i>A propos d'un monument. L'Alsacienne, 66e division de chasseurs, et l'Alsace : Grande guerre 1914-1918. Maurice Fischer, ... Le Cimetière de Moosch, sonnet par Pierre Saint Girons Reliure inconnue – 1951</i> • Henry Bordeaux, « <i>Vie et mort du général Serret</i> », Editions PLON, 1927 • René Schickelé, « <i>Une héroïne alsacienne, sœur Ignace de la congrégation des sœurs de Niederbronn</i> », 1928 • Mairie de Moosch, « <i>Moosch Histoire et mémoire</i> », éditions mémoires de vies, 2006

	<ul style="list-style-type: none"> • Gilbert Mény « La Vallée de St Amarin dans la tourmente 1914-1918 »,2014 • Jean Michel Kuntz, « <i>Moosch à travers la carte postale _1897-1950</i> », JM éditions, 2015
<p>5.2. Documentation de référence pour le bien individuel (exemples : archives, plans et programmes les concernant, etc.)</p>	<p>Ministère de la Culture, Archives de la Médiathèque de l'architecture et du patrimoine à Charenton le Pont: Correspondances, projets de construction et d'aménagement</p> <p>Musée des armées : photographies d'époque de l'opérateur D, Brissy Edouard</p> <p>Archives DMPA : Cartes historiques, courriers officiels, arrêtés, contre rendu de missions, registres des militaires inhumés....:</p> <p>Commune de Moosch : courriers officiels, lettre municipale de février 2016, plaquette du sentier des quatre collines, livres sur l'histoire de la commune...</p> <p>Archives Départementales: Cartes postales</p> <p>Guide Hachette (1920), Vosges, champagne, Lorraine, Alsace, collection Guides bleus 793 pages, Paris.</p> <p>Guide Michelin de 1921 et réédition: Photos anciennes, faits et cartes militaires</p> <p>Service de documentation du Conseil départemental du Haut-Rhin : articles de presse relatifs aux commémorations</p> <p>Recueil des sépultures militaires de 1929 : historique et inventaire du cimetière</p> <p>Musée Serret : photographies, documents</p>

ZONE TAMPON	
HR09 ZONE TAMPON DU CIMETIERE FRANÇAIS DE MOOSCH	
<p>Brève description textuelle des limites de la zone tampon</p> <p>S'agissant d'un bien unique, la zone tampon concernée se limite aux contours du ban de la commune de Moosch</p>	
1. Identification de la zone tampon	
1.1 Liste des attributs secondaire de la zone tampon	<ul style="list-style-type: none"> - HR09-t1 Statue de la Vierge - HR09 t2 L'Ambulance de Moosch, ancien hôpital Jungck

1.2 Coordonnées géographiques	
De la zone tampon	<p>7°02'37,9"E 47°51'58,2"N</p> <p>7°04'02,5"E 47°51'54,3"N</p> <p>7°02'47,2"E 47°51'30,1"N</p> <p>7°03'34,9"E 47°51'10,0"N</p>
Des attributs secondaires (de la zone tampon)	<p>HR09-t1 Statue de la Vierge 7°3'29.8"E 47°51'36.1"N</p> <p>- HR09 t2 L'Ambulance de Moosch, ancien hôpital Jungck 7°3'7"E 47°51'29.8"N</p>
1.3 Communes concernées	Moosch
1.4 Nombre total d'habitants permanents dans la ZT	1 738 habitants pour la totalité de la commune (nombre d'habitant de la zone tampon strictement inférieure mais estimation impossible compte tenu du découpage du milieu urbain)
1.5 Superficie totale	195 ha
1.6 Propriétaires concernés	
Propriétaire privé	65 parcelles appartiennent à des propriétaires privés pour une superficie totale de 22,42 hectares qui représentent 10,2 % de la Zone Tampon
Propriétaire public	<p>La Commune de Moosch est propriétaire de 31 parcelles pour une superficie de 155,82 hectares qui représentent 70,6 % de la Zone Tampon</p> <p>Au total 89.8% de la zone tampon appartiennent à des propriétaires publics</p>
1.7 Gestionnaires concernés	Les propriétaires sont les gestionnaires de leurs biens
Statue de la Vierge	Commune de Moosch
L'Ambulance de Moosch, ancien hôpital Jungck	Association privée Groupement Saint Sauveur

2. Description des attributs secondaires de la zone tampon

HR09-t1 Statue de la Vierge

Cette statue se trouve sur une des quatre collines qui entourent la commune de Moosch, du même côté que le cimetière militaire qu'elle domine. Il s'agit d'une statue de 2.5 mètres de haut en bronze doré fondue par les établissements Barbedienne de Paris, copie de celle élevée sur les hauteurs de la ville d'Albert dans la Somme. Elle est montée sur un socle de 7 m en briques maçonnées, recouvertes d'un crépi imitant le granit.

Durant la première guerre mondiale, la commune investie par les troupes françaises et le reste durant toute la guerre est l'objet des tirs allemands qui s'intensifient courant septembre 1915, et en particulier entre le 21 décembre 1915 et le 10 janvier 1916 et faisant des victimes également parmi les civils. Dans ce contexte, lors de l'office religieux du 2 janvier 1916, la paroisse demande par l'intercession de la vierge la protection du village et de ses habitants ; elle formule le vœu d'ériger une statue de la vierge et de s'y rendre en pèlerinage annuellement. Le texte original du vœu traduit de l'allemand est le suivant :

« Afin que nous n'oublions jamais, ainsi que les générations futures, Ton aide clémente, nous les autorités religieuses et laïques et toutes les personnes de la paroisse et de la commune de Moosch, promettons solennellement en présence de Ton Fils Divin dans le Très saint Sacrement, que, si Tu nous aides, nous érigerons une statue Te représentant avec l'Enfant Divin, et que chaque année, à la fête de l'Assomption, la paroisse de Moosch se rendra en procession d'action de grâces au pied de cette statue. Que la Sainte-Trinité, le père, le Fils et le Saint-Esprit, louée et glorifiée à jamais soit témoin de notre vœu. Amen »

La statue fut construite après la guerre et inaugurée le 27 août 1922 devant une foule nombreuse. Elle a donné son nom à la colline dénommée antérieurement *Johannisberg* et qui servait de cadre au feu de la Saint-Jean jusque là. Elle a été réalisée grâce à une souscription publique qui rassembla 19 000 francs complétés par un don de 9 000 francs du gérant de la filature de Malmerspach. La statue a été redorée en 1973.

Tous les ans, le 15 août, une procession relie l'église et Saint Augustin et la statue votive; elle réunit autorités religieuses et civiles. Cette statue est présentée dans le « sentier des 4 collines » mis en place par la commune de Moosch avec le concours du club vosgien.

- HR09 t2 L'Ambulance de Moosch, ancien hôpital Jungck

Situé dans bourg, à quelques centaines de mètres du cimetière militaire, ce grand bâtiment, avec ses deux balcons superposés, aujourd'hui établissement pour l'hébergement de personnes âgées dépendantes (EHPAD) appartenant au groupe Saint Sauveur.

C'est en 1890 que le directeur de la filature de Malmerspach Henry Jungck se retire de son affaire. Il décide, à l'initiative de la Congrégation de faire construire en 1911, à Moosch, un hôpital pour les ouvriers de son usine habitant Moosch, Malmerpach et Geishouse. La gestion en est confiée à la Congrégation des Sœurs du Très Saint Sauveur de Niederbronn. Il s'agit alors d'un modeste hôpital de 7 lits en priorité pour les membres de la famille des ouvriers de la filature. Cette nouvelle bâtisse devient un hôpital qui passe ainsi de 7 à 60 lits et bénéficie rapidement du confort moderne, de l'électricité et de l'eau courante.

Dès le début de la première guerre mondiale, en août 1914, l'hôpital est transformé en hôpital militaire par les autorités françaises. L'Hôpital de Moosch sert de poste de triage pour l'évacuation vers l'arrière des blessés transportables, de lieu d'hospitalisation pour ceux qui ne peuvent l'être et de poste chirurgical avancé. A partir de juin 1915, seuls les blessés graves sont orientés sur Moosch

pour les interventions chirurgicales urgentes. Bien qu'en retrait des premières lignes du front du secteur du Viel Armand, les conditions de travail restent difficiles, Moosch est continuellement l'objet de tirs d'artillerie.

Selon les archives, 22 000 blessés sont passés à l'hôpital de Moosch durant la première guerre mondiale. Le poste de soin a entraîné, non loin de là, la création d'un cimetière militaire dans des champs et des vergers.

C'est dans cet hôpital désigné comme l'ambulance n° 3/58 que sœur Ignace travaille avant sa mort en juin 1915 et est inhumée au cimetière militaire. C'est dans ce lieu que le Général Serret est hospitalisé et y décède des suites de son amputation.

Après guerre des réaménagements et améliorations sont apportés successivement et l'Hôpital qui bénéficie de nouveaux équipements médicaux (chauffage central, poste de radiologie ...). L'hôpital sert de lieu d'hébergement pour les réfugiés de Thann et Vieux Thann lors de la seconde guerre et est ensuite encore agrandi. Dans les années 70 l'hôpital est transformé en Maison de Retraite sous l'appellation de « résidence Jungck » puis, en 2005, il devient E.H.P.A.D. pour 66 résidents.

En 1990 à l'occasion du 100^e anniversaire de la résidence Jungck un fascicule a été édité retraçant l'histoire de cet établissement et tout un chapitre y est consacré dans l'ouvrage retraçant l'histoire de la commune de Moosch. De nombreuses cartes postales mettent également en scène ce lieu incontournable de Moosch.

ZONE D'INTERPRETATION	
Zone d'interprétation pour le site 66	
1. Identification de la zone d'interprétation	
1.1 Liste des attributs secondaires de la zone d'interprétation	HR09-i1 L'Hôpital Mobile Alsacien de Saint Amarin (actuel Musée Serret)
1.2 Coordonnées géographiques	
Des attributs secondaires (de la zone d'interprétation)	HR09-i1 L'Hôpital Mobile Alsacien de Saint Amarin (actuel Musée Serret) 7°01'45,8''E 47°52'31,6''N
1.3 Communes concernées	- Husseren Wesserling 68151 - Malmerspach 68199 - Mitzach 68211 - Moosch 68217 - Saint Amarin 68292
1.4 Nombre total d'habitants permanents dans la zone d'interprétation	6 123 habitants
1.5 Superficie totale	4 132,7 hectares
1.6 Propriétaires concernés	
Propriétaire privé	6 635 parcelles appartiennent à des propriétaires privés (86%) et représentent 8 751 686 m ² (22% de la zone d'interprétation)
Propriétaire public	1 083 parcelles appartiennent à des propriétaires publics (14%) et représentent 31 380 993m ² (78% de la zone d'interprétation)
1.7 Gestionnaires concernés	
L'Hopital Mobile Alsacien de Saint Amarin (actuel Musée Serret)	Commune de Saint Amarin
2. Description des attributs secondaires de la zone d'interprétation	
HR09-i1 L'Hôpital Mobile Alsacien de Saint Amarin	
L'hôpital Mobile Alsacien est situé plus loin dans la vallée de Thann à quelques kilomètres à peine de Moosch, toujours en contrebas du Grand Ballon, dans le centre bourg de la commune de Saint-Amarin. C'est un bâtiment d'un étage en équerre qui comporte un toit à croupes et demi croupes dans	

lequel on pénètre par une porte cochère en plein cintre qui comporte un cartouche sculpté mentionnant la date de construction.

Ce bâtiment, construit par l'administration allemande en 1912 pour être un tribunal cantonal, va voir son destin considérablement changer avec le début de la Première Guerre mondiale et l'arrivée des Français dans la Vallée. Le 8 août 1914 le 5^{ème} BCP entre à Saint Amarin, suivi de près par le 15^{ème}BEP, les régiments d'artillerie et la cavalerie. Repoussé de Mulhouse les Français conservent et occupent un territoire autour de Thann et le front se fixe entre Thann et Mulhouse.

Sous l'impulsion d'Agnès de Pourtalès (1870-1930), marquise de Loys Chandieu, engagée volontaire et afin d'anticiper l'arrivée de la saison froide, la décision est prise de déplacer dans ce vaste bâtiment inoccupé l'ambulance alsacienne installée sous tentes à Kruth.

Une fois les locaux opérationnels, au cours de l'été 1915, il devient l'un des hôpitaux militaires de la Vallée et prend la dénomination d'« Hôpital Mobile Alsacien ». L'hôpital compte 56 lits intramuros pour grands blessés, ainsi qu'une centaine d'autres aménagés dans de grandes tentes chauffées tout autour du bâtiment. Tout y était bien installé : salle d'opération, de radiographie, pharmacie, etc. A la fin de la guerre, il redevient tribunal administratif mais français.

En 1973 il devient le Musée Serret et accueille les collections du musée de Wesserling, lieu d'établissement de l'Etat Major français durant la guerre. Ce premier musée créé en 1937 réunissait une collection rassemblée par la Manufacture Gros-Roman comprenant des objets témoignages des combats de l'unique vallée alsacienne demeurée française pendant la guerre. Il ferma ses portes pendant la seconde guerre mondiale. L'actuel musée est baptisé du nom du général Serret, héros des combats du Hartmannswillerkopf décédé le 6 janvier 1916 et enterré à Moosch. Mme Bertrand-Serret, la fille du général elle-même, a soutenu l'ouverture de ce musée et coupé le ruban lors de son inauguration. Elle a fait don de quelques objets personnels de son père au musée (uniformes, sabre,...). Il est musée municipal depuis 1981. En outre de la partie consacrée à 1914-1918 et à la fonction médicale du lieu durant cette période, le musée dispose de deux salles dédiées à la seconde guerre mondiale, retrace également l'histoire de la vallée et fait découvrir les métiers d'autrefois. Le lieu est également acteur de la création contemporaine, et organisateur de conférences et d'ateliers pédagogiques. Il accueille chaque année du 1^{er} mars au 31 décembre plus de 5 000 visiteurs dont environ 1000 scolaires de la maternelle au lycée.

ESPACE ANNEXES

Liste des documents cités dans la fiche et absolument pertinents

PHOTOGRAPHIES DES ATTRIBUTS SECONDAIRES

HR09-b1 Christ en croix



Jeannine Furstoss Haut-Rhin 2013



Anne Biraben 2015



Commune de Moosch 2016

HR09-t1 Statue de la Vierge



Commune de Moosch

HR09 t2 L'Ambulance de Moosch, ancien hôpital Jungck



Commune de Moosch 2016

HR09-i1 L'hôpital Mobile Alsacien de Saint Amarin (musée Serret)



Cartes Postales 1900 site notre famille.com



Base mistral Inventaire général ADAGP 1995